

12.09.2011 - 11:00 Uhr

Allianz Suisse lance un nouveau produit d'assurance vie

Zurich (ots) -

L'assureur entend booster les affaires Vie individuelle avec un nouveau produit: baptisé Balance Invest, celui-ci allie sécurité, rendement et souplesse.

La prévoyance vieillesse privée a le vent en poupe. Qui accepterait en effet de renoncer à son train de vie à l'âge de la retraite? Les assurances vie constituent à cet égard une solution intéressante. En plus d'être sûres, elles offrent perspectives de rendement et avantages fiscaux. Balance Invest ne fait pas exception à la règle.

Stratégie de placement: flexibiliser pour personnaliser

Bâtie sur le principe d'une prestation garantie en cas de vie contre paiement de primes périodiques, Balance Invest s'adresse principalement aux investisseurs soucieux de sécurité, mais qui ne veulent pas pour autant renoncer aux avantages que procure l'évolution du marché des actions et souhaitent par ailleurs pouvoir compter, à l'échéance, sur un capital garanti minimal. Le client en détermine le montant dans une fourchette, selon la durée du contrat et le montant de la prime.

La prime d'épargne est répartie entre un placement sûr et un placement axé sur le rendement, des arbitrages réguliers garantissant une gestion optimale. Le potentiel de rendement des deux placements est ainsi pleinement exploité. Pendant la durée du contrat, le montant de la garantie peut être revu, avec une grande flexibilité, à la baisse, ou, à certaines conditions, à la hausse. Des switchs entre les fonds proposés sont également possibles à tout moment. «Balance Invest renforce sensiblement l'attrait des assurances vie ; en effet, le client peut planifier sa prévoyance en toute sécurité, mais aussi en toute souplesse», explique le responsable Vie/Hypothèques d'Allianz Suisse, Rudolf Alves. «Une embellie sur le marché des actions permet même de dépasser le montant de la prestation garantie en cas de vie.»

Mais ce n'est pas tout: couverture en cas de décès, rente et libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain viennent compléter l'offre. Enfin, le client peut suivre en toute transparence l'évolution de son assurance grâce à un relevé annuel et à des publications quotidiennes sur les fonds.

Contact:

Hans-Peter Nehmer
Tél.: +41/58/358'88'01
E-Mail: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Bernd de Wall
Tél.: +41/58/358'84'14
E-Mail: bernd.dewall@allianz-suisse.ch